



Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, suite à la loi de transformation de la Fonction Publique, il n'y a plus de Commission Administrative Paritaire concernant les actes de gestion. Ainsi, il n'y a plus de CAP pour les 1ères affectations des contrôleurs et contrôleuses stagiaires. Il s'agit d'une véritable régression pour les agents concernés.

La publication du mouvement le 15 octobre dernier fut une surprise avec 679 agent·e·s affecté·e·s en Région Ile-de-France (RIF), contre 450 l'année dernière. Ce qui représente 57,3 % d'apport en RIF.

Les affectations en RIF se font donc en « surnombre » avec un taux de +2,29 %

Aucun document de travail ne nous a été fourni ce qui nous oblige à travailler à l'aveugle alors que nous étions assaillis par les coups de téléphone, mails et interpellations. Nous dénonçons l'absence de carte de France, la non communication du nombre d'affectation d'office, de rapprochement externe et du nombre de vacances d'emplois... Où est donc la fameuse transparence dont se targue la DG pour justifier la disparition des CAPN et CAPL ?

Une réunion d'information fut organisée sur une après-midi le 21 octobre, seul temps de dialogue informel accordé par la DG. En effet, une demi-journée pour expliquer un mouvement et ré intervenir sur quelques situations les plus sensibles d'agent·e·s, c'est totalement insuffisant !! Dès le début de l'audio conférence, les représentants de l'administration indiquent aux organisations syndicales qu'elles doivent arbitrer et hiérarchiser leur intervention en fonction de la gravité des dossiers présentés. Comment des situations de vie difficiles et complètement différentes les unes des autres peuvent-elles être rationnellement interclassées ?

La CGT Finances Publiques s'est refusée d'appliquer ce principe de hiérarchisation, en indiquant que les dossiers présentés lors de cette audio sont tous de la même gravité.

Ce compte rendu a également vocation à vous faire un retour de cette audio-conférence

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger communiqué_audio_rh2a.pdf](#) (79.64 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mobilité](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
